

ment ne pas ajouter foi à ceux qui se vantent de les tenir ; telles sont les folies du Pyrrhonien & de l'Athée, l'un & l'autre très-dignes d'être placés parmi les imposteurs, & très-indignes d'être regardés comme des Philosophes. Les Incrédules, dont on parle ici, ne sont, il est vrai, coupables ni de Pyrrhonisme ni d'Athéisme ; mais l'exemple des Pyrrhoniens & des Athées prouve donc toujours qu'il y a des hommes dont le témoignage n'est pas recevable dans l'exposition qu'ils font de leurs sentimens.

Pour ce qui regarde directement les Incrédules, c'est-à-dire, cette multitude d'Impies, qui n'ont d'autre disposition à l'Incrédulité que l'envie de l'établir dans eux-mêmes ; qui n'ont jamais entrepris & sont hors d'état d'entreprendre une étude aussi longue & aussi épineuse que celle qui seroit nécessaire à quelqu'un qui s'érige en Juge & en Censeur de la Religion ; faut-il les en croire quand ils déclarent qu'ils ne sont pas persuadés ? Le témoignage qu'ils portent d'eux-mêmes est-il irrécusable ? Non sans doute ; & pour en juger, concevez que tous les motifs d'incrédulité viennent à leur manquer, c'est à-dire, que le respect humain ne les domine plus, que la vanité cesse de les transporter, que l'espérance d'étouffer des remords s'amortit ou s'éteint, qu'ils perdent l'habitude ou la volonté de contredire avec effort les avis qu'on leur donne ou les reproches qu'on leur fait : Qu'arrivera-t-il pour lors ? Tout ce vain étalage d'impiété & d'irréligion tombera ; toutes ces railleries si fréquentes & si variées contre les choses saintes disparaîtront ; toute cette affectation de ne rien croire, de ne rien craindre, de ne rien attendre